

	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	$\boxtimes$	Back-office - Options
⊠ N	Négociation - Dérivés sur actions et indices	$\boxtimes$	Technologie
□ I	Back-office - Contrats à terme	$\boxtimes$	Réglementation

CIRCULAIRE Le 2 mars 2007

## Rajustement de contrat final Domtar Inc. (DTC) – Weyerhaeuser Company (WY) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le 26 février 2007 les actionnaires de Domtar Inc. ont approuvé le plan d'arrangement visant à réaliser le regroupement proposé du secteur des papiers fins de Weyerhaeuser Company avec Domtar Inc. pour former Domtar Corporation De plus, le 27 février 2007, la Cour Supérieure du Québec a émis une ordonnance finale approuvant ce plan d'arrangement. Outre l'autorisation pour l'inscription en bourse des actions ordinaires de la nouvelle société, cette approbation constitue la dernière étape réglementaire devant mener à la clôture de la transaction prévue pour la semaine du 5 mars 2007. Selon le plan d'arrangement, chaque action ordinaire de Domtar Inc. (TSX: DTC) sera automatiquement échangée contre une action ordinaire de la nouvelle société, Domtar Corporation (TSX:UFS). Il est prévu que les actions ordinaires de Domtar Inc. (TSX: DTC) seront retirées de la cote officielle de la Bourse de Toronto au cours de la semaine du 5 mars 2007.

La Bourse et la CDCC ajusteront les contrats d'options de Domtar selon les termes du plan d'arrangement. Par conséquent, le nouveau livrable des contrats d'options de Domtar consistera en 100 actions ordinaires de la nouvelle société, Domtar Corporation.

## CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Domtar seront rajustées comme suit :

> DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: Le ou vers le 5 mars 2007 à l'ouverture des marchés

> SYMBOLES DES OPTIONS: DTC devient UFS

NOMBRE DE CONTRATS: Inchangé

> MULTIPLICATEUR: 100

Circulaire no: 036-2007

Circulaire no : 036-2007 Page 2

NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:

100 actions ordinaires de la nouvelle société, Domtar Corporation

> <u>LIMITE DE POSITION ET</u> DE LEVÉE : Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 75 000 contrats.

> CUSIP:

257559104

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entièrement additionnels.

## Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options <u>ne seront pas modifiés automatiquement</u> pour refléter le plan d'arrangement et devront donc <u>être réenregistrés</u> dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes des classes d'options DTC seront transférées aux classes d'options UFS qui représentent le nouveau livrable.

Domtar Inc.					
Prix actuels de levée	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe			
5,00 \$	DTC	UFS			
6,00 \$	DTC	UFS			
7,00 \$	DTC	UFS			
8,00 \$	DTC	UFS			
9,00 \$	DTC	UFS			
10,00 \$	DTC	UFS			
12,00 \$	DTC	UFS			
14,00 \$	DTC	UFS			

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.